

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Madame Nadine Nicole Robin épouse Azim a déclaré le 3 mars 2011, avoir effectué, le 1^{er} mars 2011, une donation sans contrepartie financière, au profit de son époux M. Lemfadel Azim, d'un nombre de 110.248 actions Disway, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette donation, Madame Nadine Nicole Robin épouse Azim détient 50 actions Disway, soit 0,002% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma